

## Autour de la table de Shabbat, n° 295 KI TAVO



**Le mérite de cette étude est consacré à la réfova chéléma d'Esther-Sourelée bath Rayia (Famille Wajzer de Montmorency)**

### Qui veut la belle Bra'ha (bénédictio) ?

Cette semaine notre feuillet traitera en particulier de la Mitsva des Bikourims/les prémices. En effet, au début de la Paracha le Ribono Chel Olam (D.ieu) nous apprend la Mitsva des prémices. Il s'agit d'une loi qui n'existe qu'en Terre Sainte. Après avoir cueilli sa première récolte, l'agriculteur apportait ses prémices au Temple de Jérusalem. Il s'agit de sept espèces de fruits dont la terre d'Israël est pourvue : le blé, l'orge, le raisin, la datte, la grenade, l'olive et la figue. Donc après sa récolte, le propriétaire devait mettre dans un panier une (petite) quantité de fruits et monter à Jérusalem pour les offrir aux Cohanins (les hommes de Thora : les Avréhims des temps reculés...). Le propriétaire attrapait la corbeille par le haut tandis que le Cohen plaçait ses mains dessous et opérait un balancement du panier alors qu'ils se tenaient sur le parvis du Temple. Pendant ce temps, le propriétaire récitait les versets du début de notre paracha : "**Je suis arrivé dans la terre promise par D.ieu à son peuple**", c'est un remerciement général à Hachem du fait qu'il s'est installé dans les plaines de Judée et non dans le sud-ouest de la France (vers Bordeaux) ou même du côté de Deauville . Puis il continuait : "**Au tout début de l'histoire (juive) Lavan, le beau-père de Jacob, a cherché à le supprimer (et Béni soit Hachem il n'a pas réussi.) Puis la famille de Jacob s'est installée en Egypte pour y être asservie. Le peuple a prié et supplié l'Eternel afin d'accéder à la délivrance et de faire cesser l'esclavage. Hachem nous a écouté, nous a fait sortir d'Egypte. Il nous a offert le pays ou coule où coule le lait et le miel. Maintenant j'amène le produit de mon travail.**" Et le verset conclut : "**Tu te réjouiras de toutes les bontés que Hachem te prodigue.**" Fin du discours. Le panier est alors déposé au sol à côté de l'autel des sacrifices. Le propriétaire se prosterne et sort de l'enceinte. Les fruits sont consommés par les Cohanims (les Bikourims font partie des 24 présents offerts aux Cohanims).

Le Sefer Alshir explique le sens premier de la Mitsva; Il s'agit de faire comprendre au peuple que **la bénédiction matérielle provient de la Main généreuse du Ribono Chel Olam**. Et même après que le Kiboutsniq de Galilée ait labouré, ensemencé puis mis en place un super système d'irrigation (vendu jusqu'en Côte d'Ivoire) etc... et qu'au bout de plusieurs mois sortent les premiers fruits, la Thora vient nous apprendre que malgré tout, il s'agit d'une bénédiction du Ciel. Le Tsadiq Rav Bidermann Chlita rapporte l'ancien commentaire "Aquéda" (Chaar 98). Il enseigne que les

prémices permettaient à l'homme de reconnaître que la terre appartient à D.ieu et **que ce n'est pas grâce à la force de son bras qu'on mérite de faire pousser des beaux fruits**.

Le Alshir va dans le même sens et enseigne qu'Hachem veut notre bien. Il n'a qu'un seul désir : que **Ses créatures reconnaissent Ses bienfaits et Le bénisse**. Or, du fait de la grande bénédiction agricole, le propriétaire terrien sera enclin à penser, à tort que tout provient de son travail. Or Hachem retirera la bénédiction des mains d'un homme qui considère que sa bénédiction, aussi dans ses affaires provient de son travail. Pour éviter cet écueil, Hachem ordonne à notre manager d'amener ses prémices au Temple et de le remercier pour ses bienfaits. Grâce à cela, Haquadoch Barouh Hou donnera volontier la félicité à l'homme qui reconnaît que sa richesse provient du Ciel.

Formidable enseignement pour les générations à venir, et même pour ceux qui ne sont pas agriculteurs en Judée ou en Galilée. A savoir que tout celui qui veut la bénédiction **devra d'abord reconnaître** les bienfaits du Créateur. Quelle meilleure occasion que les repas du Shabbat où le père entouré de sa famille lèvera la verre en l'honneur d'Hachem pour tous Ses bienfaits de la semaine écoulée, la réussite des enfants à l'école, les bons plats de sa femme etc... Ce sera un formidable moteur pour avoir une bonne semaine à venir et passer un très bon Roch Hachana.

Dans le même esprit le Possek, décisionnaire, de la génération le Rav Moché Feinstein Zatsal d'Amérique écrit quelque chose de très intéressant. Il est marqué dans la suite de la Paracha que juste avant d'entrer en Erets Israël, le peuple juif a fait un pacte avec Hachem afin de garder Sa Thora. Les tribus sont montées sur deux montagnes, Har Grizim et Har Eyval tandis que les Léviims et les Cohanims se tenaient en bas. Les Cohanims ont énumérés onze bénédictions et malédictions, pour celui qui n'accomplira pas le commandement. A chaque fois le peuple accepta en répondant Amen : "nous sommes d'accord". Parmi cette liste de onze bénédictions et malédictions figure : "**Béni soit l'homme qui ne fera pas de statuettes et se prosternera aux idoles œuvre de la main de l'homme...et agira en secret...**". Inversement les Cohanims dirent : "**malheur à celui qui produira des idoles œuvre des mains de l'homme ...**". Le Rav demande pourquoi ne pas faire de tels stupidités (**ne pas produire** des idoles en bois ou en pierre) est en soit source d'une bénédiction ? Si on avait dit à un homme "Béni l'homme qui étudie la Thora à longueur de journée, comme les Avréhims qui apprennent la Thora matin et après midi et pour les plus valeureux même le soir. En cela

on comprend la grandeur de la tâche donc il est normal qu'ils reçoivent une bénédiction pour leurs efforts (**n'est-ce pas mes chers lecteurs**). Mais en quoi le fait de s'abstenir de faire une petite idole comme celles qui sont vendues dans les bouibouis de Barbès est une raison suffisante pour recevoir la bénédiction de la Thora ? Le Rav Feinstein répond que c'est une allusion à une toute autre idole. Il s'agit d'un homme directeur de bureau ou de son magasin qui va passer son temps et ses heures à travailler sans relâche, il n'y aura ni la magnifique table du Shabbat, ni la vie de famille. A longueur de journée notre businessman est à l'affût de toute nouvelle affaire qui va augmenter son chiffre d'affaire. Dans le même temps il verra son concurrent d'un regard bien noir et sera plein de convoitise sur sa réussite. C'est la malédiction dont parle le verset : "maudit celui qui fera des statues et idoles ", Celui qui place toute **sa réussite personnelle dans son business sans même savoir que sa vie est maudite**...A l'inverse, lorsque la Thora dit ;"Béni soit l'homme qui ne fabrique pas des idoles de fers et des statues, Il s'agit de l'homme qui voit la réussite de son cabinet d'audit ou d'agence immobilière comme provenant du Ribono chel Olam. Car c'est Lui qui donne de ses bienfaits à ceux qui ont confiance en Lui et pas dans leurs propres mains. Notre homme sait que c'est Hachem qui donne la Parnassa/subsistance. Il reconnaît sincèrement que son travail n'est qu'un effort qu'il doit faire (Hichtadlout) mais la vraie réussite provient du Ciel. Donc le travail c'est important, certes, mais il ne sacrifiera en aucune façon sa vie de famille, ni l'éducation religieuse des enfants, ni tout le reste sur l'autel du dieu argent. Qui veut la belle Bra'ha/Bénédiction du Ciel ?

### **Garder longtemps le petit papier dans sa poche...**

La courte anecdote que je me propose de vous raconter est la suite de "Tu ne feras pas des statues et idoles d'or et d'argent". A savoir qu'il a existé, et qu'il en existe encore, des gens dans la communauté qui ont un haut niveau de foi en D.ieu et dans sa Thora.

Il s'agit du Rav Ben-Tsion Yadler Zatsal (décédé en 1962) qui était connu à Jérusalem et dans tout Erets Israël comme un grand Machpiah/orateur. Il disait qu'une bonne partie de sa crainte du Ciel, il la devait à son ami de jeunesse: le Rav Avraham 'Hano'h Hoffman Zatsal. Rav Ben Tsion raconte comment son ami Avraham est monté de la lointaine Lituanie (il y a plus d'un siècle) vers le pays de la Terre Promise. Ce jeune était décidé à monter coûte que coûte en Erets Israël. Il voulait tellement réaliser son rêve qu'il ne chercha pas à se marier, de peur que son épouse ne veuille pas monter au pays où coulent le lait et le miel! Seulement le jeune Avraham n'avait pas un Kopeck en poche pour envisager un passeport tellement indispensable ni même payer le ticket de train! Malgré tout, il prit son courage à deux mains et part **A PIEDS** en direction du port d'Odessa sur la mer Noire (depuis la Lituanie)! A chaque halte qu'il fait, les gens lui demandent de quelle manière il s'apprête à traverser les frontières sans même un passeport?! Il reste silencieux, ouvre alors son livre de prières sur la page: Téfilat Hadère'h (la prière des voyageurs) Il s'exclame alors: c'est mon passeport!

Lorsqu'il arrive avec son balluchon, toujours sans le sous, dans la grande ville portuaire d'Odessa, il monte dans le premier navire en partance pour Israël! Toutefois, l'équipage s'aperçoit que notre Avraham n'a pas de passeport et l'expulse du bateau! Pour son bonheur, le bateau attendait encore un passager avec du petit bétail qui devait voguer vers la terre promise! Et, durant la cohue de l'embarquement, Avraham se glissa entre les animaux! L'équipage ne se rendit pas compte de sa présence, et le bateau prit le large

Après plusieurs jours de navigation, notre jeune sortit de sa cachette, et se fit connaître parmi les voyageurs. Tout le monde lui demanda s'il avait une connaissance en Erets Israël qui pourrait l'héberger? Sa réponse était négative. Les gens commencèrent à se moquer de lui et le prendre pour un fou : "Comment peux-tu partir dans un pays étranger sans connaître personne et sans argent !" Le jeune Avraham répondit qu'il conservait précieusement un chèque bancaire d'un très gros montant qu'il pouvait changer dans n'importe quelle banque du monde! A ce moment les voyageurs commencèrent à le regarder d'un autre œil! A plusieurs reprises ils lui demandèrent s'ils pouvaient examiner ce fameux chèque. A chaque fois il les repoussait. Seulement à un moment donné Avraham accepta, sorti de sa poche un papier froissé où était marqué ces mots:" Enseignement de Rabi Ta'hli'fa fils de Ravinaï de la ville de 'Houza: **TOUTE LA SUBSISTANCE (de l'année) DE L'HOMME EST FIXE ENTRE ROCH HACHANA ET YOM KIPPOUR!**" et notre jeune homme dit "J'ai toute confiance en Hachem qu'Il tiendra sa promesse!", car la Guémara ne fait que transmettre l'enseignement du Mont Sinaï!. Le Rav Yaddler disait que ce morceau de petit papier ne quitta pas la veste d'Avraham **TOUTE SA VIE et à chaque petite épreuve il le ressortait de sa poche!**

Et pour nous, c'est aussi une bonne préparation à Roch Hachana de savoir que ces jours décident de l'année à venir. C'est le moment de recourir à nos forces pour faire de belles Téphilot (prières)!

**Coin Hala'ha** : Qu'est-ce que la Téchouva? C'est l'homme qui abandonne sa faute et qui s'en détache au niveau de la pensée. De plus, il prendra la décision de ne plus recommencer.

Il devra se repentir au point où Hachem verra qu'il ne recommencera plus jamais à l'avenir. Il faudra que le Baal Téchouva **dise** (vidouï) son repentir par sa parole (par exemple dans sa prière).

Tout celui qui dit qu'il se repent mais qui n'abandonne pas sa faute, ressemble à celui qui se trempe dans un Miqvé d'eau pur alors qu'il tient dans le même temps une impureté (comme un rat mort). Cela lui rendra son immersion impropre. Il faudra d'abord abandonner la faute puis ensuite se repentir (H. Téchouva 2- 2/3).

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut**

**David GOLD Soffer écriture ashkenaze et sépharade."Pour tous ceux qui sont intéressés, je propose des beaux "Birkat Bait"/bénédiction de la maison, que j'ai écrit sur parchemin d'écriture Beit Yossef (dimension 15/20 cm). Prendre contact via les coordonnées suivantes:**

**Par mail 909094412g@gmail.com**

**Par téléphone au 00 972 55 677 87 47**

**Une bénédiction à Liyora Bat Frima pour son Alyah en Terre Sainte, on lui souhaitera aussi un bon Zivoug (Talmid Ha'ham etc.)**

**Une grande Hatsla'ha (réussite) au jeune Aharon Yossef Ben David Mordéhaï pour de belles années d'étude de Thora à la Yéchiva Keter Chlomo du Rav Samuel Chlita.**

**Une bénédiction à Moché (Maurice) Ben Alice Aïcha dans ce qu'il entreprend (Villeurbanne).**

**Une bénédiction de bonne santé à Alain Elyahou Ben Jeanette Zaïza (famille Melloul) ainsi qu'à son épouse et une Hatsla'ha à toute la famille (Raanana).**